

COMMUNE DE SIN-LE-NOBLE
- :-
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 05 JUILLET 2022
A 19 HEURES 00
- :-
COMPTE RENDU
- :-

Le Conseil municipal s'est réuni en salle du Conseil, le 05 juillet 2022 à 19 heures.

Etaient présents : M. Christophe DUMONT,
Maire
M. Didier CARREZ,
Mme Marie-Josée DELATTRE,
M. Henri JARUGA,
Mme Michèle DECREUS,
M. Dimitri WIDIEZ,
Adjoints,
Mme Françoise SANTERRE,
Mme Claudine BEDENIK,
Mme Christiane DUMONT,
M. Marc BAILLEZ,
M. Patrick DUBREUCQ,
Mme Sylvie DORNE,
M. Pascal DAMBRIN,
Mme Caroline FAIVRE,
M. Jean-François JOOS,
Mme Stéphanie CARAMOUR,
M. Rémi KRZYKALA,
Mme Viviane BIZET,
Conseillers municipaux.

Etaient absents, excusés et représentés : M. Jean-Claude DESMENEZ (*procuration à M. Henri JARUGA du 05 juillet 2022*), Mme Johanne MASCLÉ (*procuration à M. Christophe DUMONT du 05 juillet 2022*), M. Freddy DELVAL (*procuration à M. Didier CARREZ du 05 juillet 2022*), Mme Isabelle TAILLEZ (*procuration à Mme Michèle DECREUS du 05 juillet 2022*), **Adjoints,** M. Jean-Michel CHOTIN (*procuration à M. Christophe DUMONT du 05 juillet 2022*), M. Jean-Pierre BERLINET (*procuration à M. Dimitri WIDIEZ du 30 juin 2022*), Mme Joselyne GEMZA (*procuration à Mme Françoise SANTERRE du 05 juillet 2022*), M. Patrick ALLARD (*procuration à Mme Marie-Josée DELATTRE du 05 juillet 2022*), Mme Emeline HOURNON (*procuration à Mme Christelle DUPRIEZ du 05 juillet 2022*), M. Brahim MAHMOUD (*procuration à M. Dimitri WIDIEZ du 05 juillet 2022*), M. Robin POPOWSKI (*procuration à Mme Stéphanie CARAMOUR du 05 juillet 2022*), **Conseillers municipaux.**

Etaient absents excusés et non représentés : Mme Marie-Bernadette SOMBE, Mme Elise SALPETRA, M. Jean-Bernard FENET,
Conseillers municipaux.

Etait absent non excusé et non représenté -

Suivant l'article L.2121-15 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur Rémi KRZYKALA a été nommé secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VALIDE le procès-verbal de la séance du 23 mai 2022, à l'unanimité des 30 membres présents et représentés.

I/ RESSOURCES HUMAINES

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE :

- 1) Délibération n°466.42/2022 : Modification du tableau des effectifs - suppression d'un emploi à temps non complet au profit de la création d'un emploi à temps complet sur le grade d'adjoint technique

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés,

- 2) Délibération n°467.43/2022 : Modification du tableau des effectifs- modification de la durée hebdomadaire de service d'un poste d'adjoint d'animation dans le cadre de la labellisation de la Maison France service

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés,

- 3) Délibération n°468.44/2022 : Création de 10 postes dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés,

- 4) Délibération n°469.45/2022 : Débat sur la prise en charge de la protection sociale complémentaire des agents

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés,

II/ PROPRETÉ, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR DIMITRI WIDIEZ, ADJOINT DELEGUÉ A LA TRANSITION ECOLOGIQUE, QUALITE DU SERVICE PUBLIC ET DEVELOPPEMENT DU GUICHET UNIQUE, GESTION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES/SYSTEME D'INFORMATION, LIEN DEMATERIALISATION /ARCHIVES :

- 5) Délibération n°470.46/2022 : Convention entre Alcome (Eco organisme) et la Commune de Sin-le-Noble - réduction de la présence de mégots jetés de manière non civique au sein de l'espace public

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés,

III/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉS PAR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE

- 6) Délibération n°471.47/2022 : Marché public et accord-cadre de fournitures passés en appel d'offres ouvert - fournitures de denrées alimentaires pour la restauration, le multi accueil et les manifestations culturelles ou festives organisées par la Commune de Sin-le-Noble

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés,

IV/ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, PATRIMOINE ET FONCIER :

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR HENRI JARUGA, ADJOINT A L'URBANISME, GRANDS PROJETS, PATRIMOINE, TRAVAUX :

- 7) Délibération 472.48/2022 : Acquisition de la maison de l'Ecoquartier du Raquet par la Commune auprès de Douaisis Agglo sise Ecoquartier du Raquet à Sin-le-Noble

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés,

- 8) Délibération 473.49/2022 : Gestion du domaine communal - cession de l'ensemble immobilier bâti et non bâti cadastré section BD n°1 et n°749 situés 649 rue de Douai à Sin-le-Noble (surface totale de 1018m²) à Monsieur Freddy Draï

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés,

- 9) Délibération 474.50/2022 : Dénomination de voiries- Voiries Ecoquartier du Raquet

A l'unanimité des 30 membres présents et représentés,

V/ AFFAIRES FINANCIERES

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE:

- 10) Délibération 475.51/2022 : Modalités de financement de l'Ecoquartier du Raquet – Actualisation

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés,

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE PREND FIN A 19h53.
AFFICHE ET PUBLIE, LE 12 JUILLET 2022 EN EXECUTION DE L'ARTICLE L.2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**


Le Maire
Christophe DUMONT

